

LA GARE

- La gare construite en 1865-66 était, à l'origine, sur le territoire de Gorges.
- La demande d'annexion et du libre accès de ses abords par la commune de Clisson provoqua une violente polémique entre les deux communes.
- Gorges refusa de se démunir du bâtiment de la station qui est « l'édifice le plus gracieux que la compagnie d'Orléans ait construit sur la ligne de chemin de fer Nantes-La Roche sur Yon... »
- A Clisson, on rétorqua que les « principales places de la ville sont à peine à 300 m de la station alors que le bourg de Gorges en est à près de 200m ».
- Ni l'une, ni l'autre commune ne voulant transiger, on fit appel à l'arbitrage du préfet. L'annexion fut prononcée en faveur de Clisson. Gorges reçut une compensation en argent de Clisson et l'autorisation d'avoir sa propre gare.

D'après Françoise Cazaux (le pays de Clisson)